

**PROJET
PEDAGOGIQUE
ACCUEIL COLLECTIF
DE MINEURS
'LES P'TITS FUTES'
JEBSHEIM**



ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

Rappel du Projet Educatif de la Fédération :

La fédération considère que chaque enfant doit devenir un citoyen à part entière, engagé et critique en tant qu'acteur du développement du milieu dans lequel il vit. Aussi, considérant l'enfant comme un futur acteur de la transformation sociale, la volonté de la fédération est de mettre en œuvre l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à son évolution, à son apprentissage, à son éducation, au développement de son autonomie, à son intégration dans un groupe. Ainsi les projets soutenus et développés favoriseront l'épanouissement, respecteront les rythmes de vie et les besoins de découverte propre à chaque individu. Dans la tradition de l'éducation populaire, ces projets sont accessibles au plus grand nombre.

AIDER L'ENFANT À SE CONSTRUIRE

Dans un environnement en perpétuel mouvement, l'enfant côtoie un nombre important d'acteurs en charge de son éducation. De plus, les modes de prises en charge se font aujourd'hui essentiellement en collectivité et ce dès le plus jeune âge.

La vie en collectivité, avec les autres, au sein d'un groupe, n'est pas innée. Il s'agit pour la fédération de permettre à tous les enfants de se développer individuellement et de trouver une place au sein d'un groupe. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre en compte les besoins individuels de chacun. Sans discrimination, chaque enfant est accueilli avec bienveillance et respecté dans son évolution, ses découvertes et ses apprentissages.

Les espaces d'accueil et d'animation favorisent l'intégration des individus au sein d'un groupe. Il convient ainsi de développer des structures et des projets à taille humaine qui permettent de prendre en compte le lien entre les enfants, le lien entre les familles, et plus généralement le lien entre tous les acteurs éducatifs. La diversité des groupes constitués, qui favorise la mixité sociale et culturelle, permet de confronter l'enfant à différentes situations de vie et de rencontre.

La fédération, à travers ces différents espaces d'accueil et d'animation, développe des projets divers, riches, variés, expérimentaux, respectueux de l'enfant et de son développement. Ces projets favorisent le vivre ensemble. Le respect des rythmes de vie, la socialisation et l'accès à l'autonomie sont ainsi au cœur du projet éducatif.

FAVORISER LA DÉCOUVERTE, LA COMPRÉHENSION ET L'OUVERTURE AU MONDE QUI L'ENTOURE

Les espaces d'accueil et d'animation sont des lieux de développement et d'épanouissement personnel. Ils sont également des lieux d'aventures individuelles et collectives. Ils doivent permettre à chacun de vivre des temps nouveaux, différents des temps de l'école, de la famille, et des autres temps péri éducatifs.

Ces animations se situent dans des temps périscolaires et extrascolaires, elles doivent donc être avant tout des temps de détente, de plaisir. Des temps, porteurs de sens, qui favorisent la découverte et la compréhension du monde qui entoure les enfants. Ils pourront ainsi évoluer et inter agir dans leur environnement.

Les équipes pédagogiques veillent à élaborer avec les enfants un espace de vie, un lieu social autour de règles et de projets communs.

A travers l'élaboration et la mise en œuvre des projets qui leurs sont confiés (projet pédagogique, projet d'animation), les équipes éducatives, travaillent à l'animation et à l'éducation des enfants accueillis.

S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE DE CO-ÉDUCATION

La fédération souhaite favoriser une démarche globale avec l'ensemble des forces vives d'un territoire afin que les associations, les écoles et les familles deviennent des partenaires actifs, capables de s'investir, et de développer l'animation et l'éducation en faveur des enfants de leur territoire.

Créer des espaces d'implication des partenaires constitue un enjeu majeur si l'on ne souhaite pas construire une relation centrée sur la consommation de service. Ces espaces peuvent s'imaginer de manières différentes : apport de compétences, comité d'usager, engagement dans la gestion de l'association ...

La fédération départementale veille à structurer la complémentarité entre l'école, la famille et les services de l'enfance afin de permettre une interaction et des synergies positives entre ces différents acteurs. Cette démarche s'inscrit dans une volonté de continuité éducative dans la prise en charge des enfants, de 3 à 12 ans.

Une bonne compréhension des publics et de leurs enjeux est ainsi un préalable à la définition d'une politique de l'enfance.

FAVORISER L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'éducation au développement durable permet à chacun d'acquérir les connaissances, les compétences, les attitudes et les valeurs nécessaires pour bâtir un avenir durable. Vivre de manière harmonieuse et respectueuse aujourd'hui pour construire le monde de demain, tel est l'enjeu que se fixe la fédération.

Dans un monde en mouvement et en mutation, les actions et les projets développés par la fédération viseront à construire des dispositifs pédagogiques participatifs. Le but est de rendre les enfants et leurs familles autonomes et responsables dans leur comportement pour leur permettre de devenir des acteurs du développement durable.

Les projets développés par la fédération s'inscriront dans les 3 dimensions de l'éducation durable : la dimension environnementale, la dimension sociale et la dimension économique. Dans le respect des libertés individuelles mais dans une volonté de renforcer le vivre ensemble, les actions entreprises viseront à préserver l'environnement à favoriser la cohésion sociale et à promouvoir une économie responsable.

DESCRIPTION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

- La nature de l'ACM :

L'accueil collectif de mineurs Les P'tits Futés de Jepsheim est un accueil de loisirs périscolaire. Il est ouvert aux enfants du village en priorité et à ceux des communes voisines.

Il est situé au

59 rue de 1^{er} Bataillon de Choc à Jepsheim 68320

Tel : 03.89.58.40.26.

Mail : clsh.jepsheim@mouvement-rural.org

- Les coordonnées de l'organisateur :

La Fédération Départementale des Foyers Clubs d'Alsace (FDFC68)

4 rue des castors

68200 MULHOUSE

Tel : 03.89.33.28.33 Fax : 03.89.33.28.34.

- Implantation géographique :

JEPSHEIM est une commune rurale de 1400 habitants environ, située dans les Haut Rhin, en Alsace. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération de Colmar (CAC). Elle est située à 15 km de Colmar.

Le village dispose de plusieurs entreprises et de quelques associations sportives et culturelles qui dynamisent la vie locale.

- Le public :

L'accueil périscolaire accueille les enfants de 3 à 12 ans scolarisés sur la commune, selon les taux d'encadrement en vigueur : - de 6 ans : 1 animateur pour 10 enfants ; + de 6 ans : 1 animateur pour 14 enfants.

Nous disposons d'un agrément pour 78 enfants sur le temps de midi et 58 enfants le soir ; 30 enfants le mercredi.

Pendant les petites vacances scolaires, nous accueillons 30 enfants en moyenne ; les taux d'encadrement sont les suivants : - de 6 ans : 1 animateur pour 8 enfants, + de 6 ans : 1 animateur pour 12 enfants.

- Les horaires d'ouverture de l'accueil

- ✓ Le lundi, mardi, jeudi et vendredi sur le temps de midi (11h30 à 13h20) et sur le temps du soir (16h à 18h30)
- ✓ Le mercredi de 8h à 18h30 avec 4 créneaux d'accueil possibles (de 8h à 14h, de 8h à 18h30, de 12h à 18h30 ou de 14h à 18h30).
- ✓ Les vacances scolaires de 8h00 à 18h30 (Toussaint, Février et Printemps)

- L'équipe qui encadre les enfants

L'équipe est composée de 7 personnes au total :

- Une directrice : Laurence LUTTRINGER, à temps plein, titulaire du BAFA, du BAFD, d'un BPJEPS 'Loisirs tous publics' option animation périscolaire et du PSC1.
- Un animateur à temps plein : Cyprien BEY, titulaire du BAFA, et du PSC1.
- 4 animateurs titulaires du BAFA, à temps partiel : Nancy RODRIGUES (35h), Ilona WEISHEIMER (22h), Elodie MANNHEIM (25h), Isabelle IMHOFF (12h) et Isabel DUVAL (10h)
- Une stagiaire CAP AEPE : Manon MASSON
- Une maîtresse de maison (27h) : Iknur AYDIN

- Les locaux

L'accueil se fait dans nos propres locaux (midi, soir, mercredi).

Les locaux attribués sont adaptés à l'accueil de mineurs et sont composés de :

- ✓ Une cuisine
- ✓ deux salles d'activités
- ✓ Une salle de restauration
- ✓ Des sanitaires pour enfants
- ✓ Des sanitaires pour adultes

Il arrive, selon nos besoins et en fonction de nos animations, que nous utilisions également la salle de motricité de l'école, l'ancien bâtiment attenant du périscolaire et la salle polyvalente du village (pour des activités sportives par exemple).

Des coins spécifiques de lecture, de jeux et des tables pour dessins ou autres activités sont aménagées.

Les espaces verts et de jeux communaux ainsi que la cour de l'école sont utilisés pour les animations extérieures.

- La restauration

Le service de restauration est organisé par le traiteur « Gourmands et gourmets ». Celui-ci livre les repas tous les jours en liaison froide. Les plats sont réchauffés par nos soins avant les repas.

Les goûters de l'après midi sont fournis par l'accueil de loisirs en quantité raisonnable par rapport à ce qui est servi. Nous veillons à varier les aliments servis lors des goûters afin de servir des encas de qualité et en respect avec les préconisations nutritionnelles (laitages, fruits, produits céréaliers).

Le planning des goûters servis est affiché au réfectoire afin que les parents puissent prendre connaissance de ce qui est servi aux enfants. Il en va de même pour les repas de midi.

- Inscriptions

Les inscriptions à l'accueil périscolaire se font de manière annuelle (via le portail famille), mensuel (en fournissant le planning d'un mois sur l'autre), et occasionnel, en fonction des places disponibles.

La gestion de la présence des enfants se fait à l'aide d'un logiciel qui permet de pointer les présences et absences au fil de la journée.

Certains enfants viennent régulièrement et d'autres ponctuellement, ainsi, pour chaque mois ou pour l'année, les parents donnent leurs prévisions d'inscriptions. Une fois le dossier d'inscription complet, l'enfant peut venir pour manger ou faire une animation, en fonction de ses envies, des besoins de garde des parents et dans la limite des capacités d'accueil.

LES CONCEPTIONS EDUCATIVES DE L'EQUIPE

▪ LE RESPECT

✓ Respecter les besoins fondamentaux de l'enfant

Les enfants et leur bien être, cela doit être notre première priorité.

Nous devons répondre à leurs besoins physiologiques :

1. Assurer la diversité et l'équilibre alimentaire, en proposant des repas variés et équilibrés. Les menus proposés par notre traiteur sont vérifiés par nos soins, nous lui communiquons des informations concernant les menus servis (ce que les enfants n'apprécient pas du tout ou ce qu'ils apprécient beaucoup). Nous souhaitons que l'enfant goûte à tout, il a le droit de ne pas aimer mais après avoir goûté.
2. Assurer l'hydratation régulière de chaque enfant, en proposant régulièrement à boire durant les repas et tout au long de la journée (mise à disposition d'eau en libre-service pour les enfants).

3. Permettre à l'enfant (pour les petites voire moyennes sections de maternelle) de se reposer et de faire la sieste.

Nous respectons leurs besoins physiques en organisant des temps adaptés aux besoins de se dépenser et de se reposer. Les animateurs observent et ajustent leurs animations en fonction de leur ressenti et s'adaptent en fonction des besoins des enfants. Les enfants ont par exemple besoin de se défouler après les heures d'école, c'est pourquoi ils ont une récréation dans la cour ou dans la salle de motricité avant et après le repas de midi. Idem à 16h, les enfants prennent le goûter et disposent de temps libre pour se détendre avant de démarrer une activité.

Les enfants ont des besoins affectifs, nous fixons tout au long de l'année des repères fixes, ce qui leur permet de se sentir en sécurité. Les enfants rangent leurs affaires toujours aux mêmes endroits, nous utilisons des rituels quotidiens.

Nous leur permettons de discuter et d'échanger (les enfants peuvent partager leurs impressions lors du moment du repas par exemple). Les petits peuvent apporter de la maison un objet qui les rassure (doudou).

Enfin, nous devons répondre à leurs besoins de sécurité et de soins : il nous faut pouvoir prodiguer les premiers secours dans de bonnes conditions et réagir face à une situation d'urgence, pour cela nous avons participé à des formations particulières. Les trousseaux de secours sont vérifiées régulièrement et sont accessibles à tout moment. Nous mettons en place un accueil individualisé dans le cas d'accueil d'enfant à pathologie particulière (allergie alimentaire, asthme,...).

✓ La notion de 'respect mutuel', le respect de la personne

- Se respecter en tant qu'individu. Chaque enfant est différent. C'est ce qui crée la richesse du groupe. Pour apprendre à vivre ensemble et au sein du groupe quotidiennement, nous voulons faire en sorte que les enfants se respectent dans leurs ressemblances comme dans leurs différences. Nous nous appliquons au quotidien à faire en sorte que les grands aident les plus petits (à table ou dans la vie quotidienne). Cela devient avec le temps un réflexe et un plaisir qui est valorisant pour tous. Nous demandons aux enfants d'accepter de se 'mélanger' entre eux, c'est-à-dire d'aller vers d'autres enfants qui ne font pas forcément partie de leurs cercles d'amis proches, afin de s'ouvrir aux autres.

- Respecter les rythmes de chacun. Nous voulons permettre à chaque enfant de se reposer en cas de besoin, pour cela nous aménageons différents lieux (coin lecture, coin jeux libres, coin dessins), et différents temps (temps libre, temps calme, accueil, départ). Les animations proposées aux enfants ne sont pas imposées, chacun est libre d'y participer ou non, l'enfant peut s'occuper seul mais sans que cela gêne le reste du groupe. Les enfants peuvent eux aussi proposer une activité qu'ils ont envie de faire.

- La politesse réciproque : entre enfants, entre adultes, entre enfants et adultes. Nous souhaitons que les rapports entre enfants, animateurs et autres adultes soient respectueux.

- ✓ Respecter les règles de vie établies pour le groupe. Des règles de vie (et de fonctionnement) claires et compréhensibles sont mises en place dès le début de l'année avec les enfants. Il est important de les intégrer à cette démarche afin qu'ils se sentent tous impliqués. Selon les situations et les endroits fréquentés, les règles vont différer : il y a des règles lors du repas, des règles au parc de jeux, des règles durant les animations. Il est nécessaire qu'il y ait une ligne de conduite claire et constante. Cette charte collective est la base du bien être de chacun.

- ✓ Respecter les règles d'hygiène de la vie courante : apprentissage de l'hygiène de base ; se laver les mains avant et après les repas, après être passé aux toilettes, lors d'activités (cuisine, peinture).

▪ LE PARTAGE

- ✓ La convivialité du temps de repas

Le moment du repas est un moment privilégié, de communication avec les autres. On mange avec ses amis, on discute, on rit, mais on respecte un minimum de calme et de tenue lorsqu'on est à table. On ne se lève pas sans raison apparente.

La qualité du repas servi aux enfants permet une éducation gustative et favorise la découverte de nouvelles saveurs.

Notre règle est la suivante : nous incitons les enfants à goûter chaque aliment servi dans l'assiette, c'est comme cela que l'enfant peut savoir s'il aime ou non.

Nous veillons à ce que l'enfant mange une quantité minimale sur l'ensemble du repas.

Le partage du repas peut se décliner de façon festive à certaines périodes de l'année ou en fonction des activités programmées : pique nique dans la nature, repas à thème (la Chine, Noël, ...), fête d'anniversaire, ...

Le téléphone portable des adultes n'a pas sa place ici, il restera donc dans le casier personnel de chacun. Les prises de photos et/ou vidéo d'enfants est strictement interdit. Seul le téléphone portable peut être utilisé pour mettre une ambiance musicale au groupe.

✓ La communication dans le groupe

Nous souhaitons favoriser la parole de chaque enfant dans le groupe : ils peuvent donner leurs idées, faire des suggestions d'activités, participer à la vie du centre par la décoration des locaux par exemple, ... chacun est libre de s'investir à sa façon.

Plusieurs modes de communication peuvent être mis en place pour satisfaire tous les goûts et toutes les personnalités : boîte à idée, boîtes aux lettres pour s'envoyer du courrier entre nous, réunions d'enfants, discussions informelles (à table par exemple), panneaux d'affichage,....

▪ L'AUTONOMIE

- ✓ Autonomie dans les activités : la liberté pour l'enfant de faire ou non une activité, se gérer seul en cas de non participation, proposer des activités, faire des activités spontanées dans les différents coins aménagés (l'enfant peut se gérer en mettant en place le matériel dont il a besoin pour peindre par exemple, puis ranger lorsqu'il a fini).

- ✓ Autonomie dans la vie quotidienne : apprendre à s'habiller seul (pour les plus petits), manger proprement, couper sa viande, se servir seul à table, se détacher de ses parents (usage d'objets rassurant comme le doudou,...), passage aux toilettes. Les moments de la vie quotidienne sont des moments intégrés naturellement à la journée de l'enfant, et sont valorisés en accueil de loisirs, car ce sont des temps qui rythment le quotidien à l'accueil et qui permettent à l'enfant de se repérer dans le temps.

Durant les vacances par exemple, les enfants peuvent éprouver le besoin d'autonomie lors de l'accueil du matin ou du soir, afin de disposer de temps au calme pour se réveiller tranquillement, ou de partager des moments de complicité avec les camarades.

- ✓ Lors des repas, les enfants sont autonomes dans la gestion de ce moment : ils mettent et débarrassent la table eux même, ils se servent à manger (et ils se resservent s'ils ont encore faim), gèrent leur carafe d'eau, se mettent d'accord pour débarrasser et nettoyer leur table et aident les petits.

LES ANIMATIONS

Distinct de l'école, l'accueil périscolaire offre aux enfants la possibilité de pratiquer des activités après l'école : culturelles, sportives, créatives, ludiques.

Nous diversifions les activités :

- ✓ Activités sensorielles (musique,..)
- ✓ Activités culturelles (lecture, théâtre,...)
- ✓ Activités sportives (football, jeux sportifs, courses,...)
- ✓ Activités créatives (bricolages divers, peinture, modelage,...)
- ✓ Activités de construction (légo, kapla,..)
- ✓ Activités ludiques (jeux, promenades, ...)

La sensibilisation est importante lorsqu'on propose une activité et est à travailler en fonction des animations proposées, elle suscite la curiosité des enfants, stimule leur motivation pour leur donner envie de participer.

Il ne s'agit pas de faire de l'activisme, c'est-à-dire de la « consommation exagérée d'activité » mais de savoir s'adapter aux rythmes et envies des enfants. Il faut penser qu'ils ont eu une journée d'école et qu'ils sont pour la plupart fatigués. Nous nous efforcerons de repérer leurs états de fatigue afin de pouvoir leur proposer et non leur imposer nos activités.

Les animations proposées diffèrent selon le moment de la journée de l'enfant :

- ✓ Sur le temps du midi, les enfants disposent d'un temps de jeux libre et un temps calme encadré, avant ou après le repas, selon le groupe avec lequel ils mangent
- ✓ Sur le temps du mercredi, le planning des animations est élaboré, en fonction des suggestions et souhaits des enfants présents sur le créneau, de période à période (vacances à vacances). Nous proposerons par exemple : des sorties de pleine nature, sortie vélo, animations artistiques et culinaires, après-midi 'comme au Cinéma', échanges et sorties avec les autres accueils du secteur, projets sur plusieurs séances thématiques.
- ✓ Sur le temps d'accueil du soir, les animateurs proposeront, en plus d'animations ponctuelles en fonction des saisons et des envies des enfants, chacun, un projet à développer sur plusieurs semaines. Le thème annuel développé sera basé autour de l'acquisition de l'autonomie et du grandir dehors.

Les objectifs spécifiques pour cette année scolaire sont :

OBJECTIF GENERAL 1 :

Aider l'enfant à se construire

OBJECTIF OPERATIONNEL 1 :

Favoriser l'accès à chacun à son autonomie au sein de l'accueil

MOYENS :

- Mise en place d'un self service le midi
- Mise en place d'un self service au goûter entre 16h et 16h30
- Mixité des groupes d'âge lors de l'accueil du soir avec adaptation des différences d'âge et de capacités dans les animations (quand cela est possible)

OBJECTIF OPERATIONNEL 2 :

Favoriser l'accès à l'autonomie dans la vie quotidienne des plus jeunes enfants

MOYENS :

- Apprendre à s'habiller, se déshabiller seul
- Apprendre à manger seul, proprement, se servir et ranger son assiette, couper sa viande
- Apprendre à se tenir de manière adaptée à table

OBJECTIF OPERATIONNEL 3:

Permettre à l'enfant d'évoluer dans un environnement respectueux

MOYENS :

- Mise en place de règles de vie claires, compréhensibles et équitables pour tous
- Apprendre à adopter une attitude polie

Evaluation de cet objectif :

L'objectif sera atteint si :

- Le self service de midi et du goûter aura été mis en place
- Au moins une activité par semaine en respectant la mixité des âges et des capacités aura été proposée
- Les règles de vie claires auront été mises en place à la fin du mois de septembre et tous auront signés (adultes et enfants)

OBJECTIF GENERAL 2:

Favoriser le bien être de l'enfant

OBJECTIF OPERATIONNEL :

Respecter le rythme et les capacités de chacun

MOYENS :

- Créer des groupes d'âge (3/5 ans et + de 6 ans)
- Adapter les activités en fonction des capacités de l'enfant
- Structurer le temps de l'enfant (affichage pour les plus petits, mêmes animateurs pendant toute une période de vacances à vacances pour les maternelles PS et MS : 1 référent identique sur le temps du midi)
- Proposer un planning d'activités par période et par tranche d'âge avec des projets d'animation sur plusieurs séances et des projets plus ponctuels

Evaluation de cet objectif :

Fin septembre, vérifier que les dispositifs d'affichage (menus et activités, roulement d'équipes d'animateurs) ont été réalisés

Contrôle du respect des groupes

Au moins 2 activités sur plusieurs séances ont été proposées par période vacances à vacances

OBJECTIF GENERAL 3:

Vivre ensemble harmonieusement

OBJECTIF OPERATIONNEL :

Mise en place d'ateliers permettant le partage

MOYENS :

- Fêter ensemble les fêtes qui jalonnent l'année à travers des jeux et des animations originales (Halloween, Noël,...)
- Etre original en fêtant quelques fêtes 'étrangères' à nos habitudes (par exemple Holi, la fête des couleurs)
- Fêter une fois par mois les anniversaires du mois
- Prendre le temps de se dire bonjour et de lire ensemble le menu chaque midi/ matin

Evaluation de cet objectif :

Nous aurons atteint l'objectif si :

Au moins 3 fêtes traditionnelles et 3 fêtes 'originales' auront été proposées durant l'année

Se dire bonjour et lire le menu tous les midis avant d'aller à table

Avoir fêté les anniversaires de chaque mois

OBJECTIF GENERAL :

Favoriser l'éducation au développement durable auprès des enfants

OBJECTIF OPERATIONNEL :

Favoriser les animations de pleine nature tout au long de l'année

MOYENS :

- Sortir souvent et par toutes les saisons
- Mise en place de jeux spécifiques de pleine nature (géocaching, jeux sensoriels en extérieur, jeux sportifs en plein air, jeux d'orientation,...)
- Créer et imaginer en pleine nature
- Proposer des sorties vélo et/ou trottinette aux abords du village
- Proposer des sorties balades aux abords du village

Evaluation de cet objectif :

L'objectif sera atteint si :

- Il y a eu au moins une sortie nature par semaine tout au long de l'année
- Au moins 3 sorties vélo et/ou trottinettes auront eu lieu durant l'année

OBJECTIF GENERAL :

S'inscrire dans une démarche de co éducation

OBJECTIF OPERATIONNEL :

Favoriser le lien avec les familles

MOYENS :

- Organiser une réunion de rentrée à destination des familles
- Organiser au moins 3 soirées conviviales avec les familles durant l'année
- Proposer aux parents qui le souhaitent de venir manger un midi au périscolaire avec les enfants

- Proposer ponctuellement aux parents qui sont motivés de venir passer du temps au périscolaire, soit en participant à des sorties (en cas de besoin de renfort de l'équipe), soit en faisant partager une compétence nouvelle à l'équipe et/ou aux enfants

Evaluation de cet objectif :

L'objectif sera atteint si :

- Il y a eu la réunion de rentrée
- Il y a eu au moins 2 soirées conviviales durant l'année
- Il y a eu possibilité pour les parents de venir manger un midi au périscolaire

Accueil d'enfants porteurs de handicap

Nous mettons en place des dispositifs adaptés pour accueillir des enfants porteurs de handicap :

- Discussion régulière avec les parents et l'école
- Présence de PAI, le cas échéant
- Information auprès des équipes et remise en question régulière
- Adaptation du personnel vis-à-vis des enfants porteurs de handicap
- Explication auprès des autres enfants, bienveillance particulière afin d'éviter toute stigmatisation
- Réalisation de fiches personnelles explicatives sur l'enfant et son handicap, permettant à l'équipe d'apprendre ensemble et d'évoluer dans la prise en charge

JOURNEE TYPE A L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

- ✓ La journée en accueil périscolaire :

11h30 : les animateurs cherchent les enfants à l'école. Récréation extérieure ou intérieure pour les enfants qui mangent au 2eme service et vice versa (je mange puis je joue, ou je joue puis je mange)

Avant le repas : Les enfants enlèvent leurs manteaux, mettent leurs chaussons (si mauvais temps), passent aux toilettes, se lavent les mains. Ephéméride

11h30/13h : repas des enfants avec les animateurs, par service

13h10 : Passage aux toilettes et habillage.

13h20/16h: les enfants sont à l'école

16h/16h30 les enfants ont une récréation puis prennent le goûter

16h30/18h : un animateur propose une activité en fonction du planning établi et déposé à l'entrée du périscolaire afin que les parents visualisent rapidement où sont leurs enfants

18h/18h30 : activités libres : jeux de société, de construction, de symbolique et rangement du local périscolaire. Accueil des parents.

Le planning d'animation est diffusé aux familles par période (vacances à vacances).

✓ La journée en petites vacances scolaires :

8h à 10h : accueil des enfants

10h : Activités du matin

12h à 13h : Repas. Participation des enfants

13h15 à 14h15 : Temps calme

14h15 à 16h15 : Activités de l'après midi

16h30 : Goûter

17h à 18h30 : Départ échelonné des enfants

ROLES ET PLACES DES PERSONNELS AU SEIN DE L'EQUIPE

La directrice :

La directrice est la garante de la sécurité physique et morale des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet éducatif, et du bon fonctionnement de l'accueil en termes de gestion administrative, matérielle et financière.

Elle élabore, en concertation avec l'équipe d'animation, un projet pédagogique précisant les conditions de mise en œuvre de celui-ci qui concernent :

- l'âge des mineurs accueillis,
- la nature des activités proposées,
- la répartition des temps d'activités et de repos,
- les modalités de participation des mineurs,
- les modalités de fonctionnement de l'équipe,
- les modalités d'évaluation de l'accueil,
- les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés.

Elle a autorité sur l'ensemble des personnels, coordonne l'équipe d'animation, s'assure que le travail des animateurs est également un temps de formation, et porte une attention particulière aux animateurs stagiaires (qui occupent la même place qu'un animateur diplômé).

Elle coordonne les interventions conduites en direction des enfants, et gère les relations avec les différents partenaires.

Elle exerce l'action éducative et contribue au bien être de chaque enfant, elle assure l'intégrité et la sécurité des enfants en créant des conditions matérielles permettant à chaque enfant de structurer sa personnalité et de devenir autonome.

Elle rend compte à l'organisateur du fonctionnement de l'accueil.

L'animateur :

L'animateur a pour mission la gestion de la vie quotidienne des enfants.

Il a ainsi sous sa responsabilité un groupe de mineurs dont l'effectif dépend de la tranche d'âges accueillie et des activités proposées.

Il est chargé :

- d'assurer la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés ;
- de participer au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs ;

D'encadrer leur vie quotidienne et les activités ;

- de construire une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants ;
- d'accompagner les enfants dans la réalisation de leurs projets ;

- de participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les enfants, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement.

Il propose et organise les activités adaptées aux capacités et aux besoins des enfants en tenant compte de leurs envies.

Il est également présent au moment des repas et surveille la toilette des plus petits. Partie prenante du projet pédagogique, il doit avoir un comportement exemplaire à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.

LES RELATIONS DE L'EQUIPE D'ANIMATION

➤ Entre les différents membres composants l'équipe d'animation

L'équipe d'animation se réunit une fois par semaine lors d'une réunion durant laquelle sont abordés différents points : discussions sur les éventuelles difficultés rencontrées, points sur l'organisation et la vie quotidienne des enfants, préparation des plannings d'animation et présentations des projets à venir. L'équipe d'animation s'applique à faire, lorsque c'est nécessaire, un travail de remise en question, afin de répondre au mieux aux besoins et au bien être des enfants.

➤ Avec les familles

L'équipe d'animation souhaite favoriser la communication entre elle et les parents afin d'assurer un accueil personnalisé et de qualité.

Nous nous rendons disponibles pour un temps d'échange à l'arrivée et au départ de chaque enfant, transmettons aux parents les informations sur le déroulement de la journée de l'enfant, fait marquant de la journée (chute, maladie,...) affichage d'informations, transmission par mail.

Durant l'année scolaire, différents temps de partage seront organisés avec les familles afin de partager des moments conviviaux entre celles-ci et l'équipe d'animation. Ces moments sont importants pour valoriser le travail effectué avec les enfants, permettre à l'équipe de se rendre accessible envers les familles, renforcer les liens de confiance.

En cas de besoin particulier, un RDV peut être pris afin de discuter en toute confidentialité avec les professionnels.

➤ **Avec l'organisateur**

L'accueil de loisirs est géré par la Fédération départementale des Foyers Clubs du Haut Rhin. Elle gère une grande partie des activités liées à la petite enfance et à l'adolescence dans le Haut Rhin : gestion du personnel, professionnalisation, réunions, conseils aux équipes d'animation et de direction.

L'ensemble de l'équipe est en lien avec la Fédération des Foyers Clubs. L'équipe participe aux réunions et journées de Formation obligatoires que la Fédération organise.

La directrice communique toutes informations importantes à l'organisateur, et participe aux journées spéciales 'directeurs' organisées par la Fédération.

➤ **Avec les partenaires extérieurs**

La directrice, ainsi que l'équipe d'animation, s'applique à garantir des relations saines, dans un climat professionnel avec les différents partenaires qui nous entourent :

- ✓ Les relations avec l'école : nous nous appliquons à communiquer toutes les informations nécessaires pour permettre le bon déroulement de l'accueil de chaque enfant (information utile transmise par le parent, éventuel soucis avec un enfant, maladie, médicament, absence,...). L'école est directement lié avec l'accueil de loisirs, il est nécessaire qu'une bonne communication s'installe entre les différents professionnels intervenants tout au long de la journée de l'enfant.

La directrice participera, le cas échéant, aux réunions organisées par l'école auxquelles l'accueil périscolaire sera impliqué.

- ✓ Les relations avec la mairie : la directrice de l'accueil assure le lien entre la commune et l'accueil de loisirs, et communique les informations nécessaires à la commune (tracts de publicité, question par rapport aux locaux, éventuels besoins,...).

- ✓ Les relations avec les partenaires extérieurs : dans le cadre de nos animations, nous solliciterons des intervenants extérieurs : lors de nos sorties, pour des interventions ponctuelles au sein de l'accueil (bénévoles, intervenants lors d'une animation spécifique, associations locales).

Autres partenaires : DDCSPP, CAF.

Fait à Jepsheim, le 30 aout 2024